

Matériel de base renouvelable au besoin

(Les achats peuvent être réalisés là où vous le désirez. Nous vous informons cependant que la *COOP* de l'école Le Prélude [2995, avenue des Ancêtres, Mascouche, tél. : 450 492-3607] tient en stock le matériel demandé par l'école.)

Dès le début de l'année	Descriptions
1	Petit sac à collation pouvant contenir le napperon et la collation
1	Napperon en tissu (pour le sac à collation) ; un 2 ^e napperon est fortement recommandé pour les dineurs.
2	Boîtes de 16 crayons-feutres (trait large) de type <i>Crayola</i> ou <i>Playskool</i> ou <i>Maped</i> ou <i>Staedler</i> dont un couleur beige (évitiez les minicrayons) (renouvelable au besoin)
1	Boîte de 12 crayons-feutres (pointe fine) de type <i>Crayola</i>
2	Crayons de mine de type HB aiguisés
2	Bâtons de colle de type <i>Pritt</i> format Jumbo 40 gr (renouvelable au besoin)
4	Duo-tangs de bonne qualité (bleu, jaune, rouge et orangé ; s'assurer que les tiges métalliques soient alignées avec les trous)
1	Reليure à anneaux (cartable ; facile à ouvrir pour votre enfant) en plastique rigide de 1 pouce avec pochette transparente à l'avant
1	Pochette transparente avec fermeture à velcro ou à pression (d'environ 9'' x 13'')
1	Gomme à effacer
1	Paire de souliers de course qui demeurera à l'école (attention aux lacets trop longs ! De plus, la semelle ne doit pas marquer.)
1	Photo récente de votre enfant (d'environ 4 cm X 5 cm)
1	Tablier à manches longues
1	Serviette (d'environ 55 cm X 110 cm)
1	Sac d'école à fermeture éclair suffisamment grand pour transporter la reliure à anneaux
1	Étui à crayons avec 2 fermetures éclair, de façon à avoir 2 sections distinctes dans l'étui.
1	Crayon effaçable à sec de type <i>Staedler</i> couleur au choix
	Vêtements de rechange (pantalons, chandail, culotte, bas) dans un sac de type <i>Ziploc</i> identifié
1	Casque d'écoute pour ordinateur/IPad à porter sur les oreilles et non à l'intérieur (le ranger dans un sac de type <i>Ziploc</i> identifié au nom de votre enfant) (facultatif) *
1	Gourde d'eau (facultative)

Tout le matériel de l'enfant doit être identifié à son nom en lettres moulées avec un crayon permanent (vêtements, cahiers, crayons et capuchons, etc.). Les marques de commerce sont indiquées à titre indicatif seulement.

Svp n'apportez pas le matériel lors de la réunion du 25 août 2022.

DE PLUS, LE MATÉRIEL SUIVANT SERA REMIS À L'ENFANT PAR L'ENSEIGNANTE :

Reprographie 9 \$

➔ Nous vous invitons à utiliser le paiement par Internet pour acquitter votre état de compte et cela, au plus tard le 25 août 2022.

De plus, selon l'évolution des consignes sanitaires de la Santé publique, il se pourrait qu'un deuxième état de compte soit émis, celui-là concernant les activités et sorties éducatives.